

## INTRODUCTION

Depuis environ deux décennies, l'historiographie des Angevins connaît un renouveau certain, tant dans les différents territoires qui ont été sous le contrôle de princes issus des maisons d'Anjou que dans d'autres pays, notamment en Allemagne<sup>1</sup>. L'organisation de plusieurs colloques au cours de ces sept dernières années témoigne en particulier de la vitalité de ce front de la recherche et de la volonté nouvelle d'inscrire les travaux dans une perspective d'histoire comparée. Le premier d'entre eux s'est tenu à Rome et Naples en 1995 sur le thème de l'État<sup>2</sup>, le second à Angers en 1998 sur celui de la noblesse<sup>3</sup>, et un troisième colloque a eu lieu tout récemment à Aix-en-Provence, en février 2002, autour de la question de la justice<sup>4</sup>. C'est dans cette dynamique collective que s'inscrivent directement les deux journées prévues pour ce colloque, à Angers.

Nous devons commencer par préciser que cette quatrième rencontre scientifique internationale n'aurait pu avoir lieu sans le soutien financier de l'Université d'Angers, de son Département d'Histoire et de son centre de recherche *Histoire des régulations sociales* (HIRES), sans celui des collectivités territoriales (Conseil général du Maine-et-Loire et Conseil régional des Pays de Loire), ni sans la collaboration de l'École française de Rome – qui a, en outre, bien voulu accueillir la publication des actes du colloque dans la *Collection de l'École française de Rome* – et de l'Institut hongrois de Paris.

<sup>1</sup> Voir par exemple J. Göbbels, *Das Militärwesen im Königreich Sizilien zur Zeit Karls I. von Anjou (1265-1285)*, Stuttgart, 1984 (*Monographien zur Geschichte des Mittelalters*, 29), ou A. Kiesewetter, *Die Anfänge der Regierung Königs Karls II. von Anjou (1278-1295). Das Königreich Neapel, die Grafschaft Provence und der Mittelmeerraum zu Ausgang des 13. Jahrhunderts*, Husum, 1999 (*Historische Studien*, 451).

<sup>2</sup> *L'État angevin. Pouvoir, culture et société entre XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle* (Actes du colloque de Rome-Naples, 1995), Rome, 1998 (*Collection de l'École française de Rome*, 245).

<sup>3</sup> N. Coulet et J.-M. Matz (dir.), *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge* (Actes du colloque d'Angers-Saumur, 1998), Rome, 2000 (*Collection de l'École française de Rome*, 275).

<sup>4</sup> J.-P. Boyer, A. Mailloux et L. Verdon (dir.), *La justice temporelle dans les territoires angevins aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Théories et pratiques* (Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 2002), à paraître.

Dans son exposé introductif ouvrant le colloque d'Angers sur la noblesse, Philippe Contamine n'avait pas omis de souligner le caractère a priori artificiel de la notion de «territoires angevins», ces derniers se signalant surtout par leur dispersion sinon leur éclatement, par une synchronie toute relative de la présence de princes angevins à leur tête – la Hongrie cesse ainsi d'être angevine en 1387 (ou en 1395, si l'on considère que l'influence des Angevins de Naples s'éteint avec la personne de la reine Marie, fille de Louis I<sup>er</sup>) quand la Lorraine ne le devient qu'un demi-siècle plus tard –, sans oublier qu'il y eut successivement deux maisons d'Anjou, celle issue de Charles I<sup>er</sup>, frère de saint Louis, et celle engendrée par Louis I<sup>er</sup>, fils du roi de France Jean II le Bon. Ce conglomerat de principautés éparses ne présente pas en effet de lien géographique ou de tradition commune et paraît manquer cruellement de cohérence. Soit.

L'histoire comparée doit-elle pour autant se limiter à envisager des situations très proches les unes des autres, au risque de comparer des semblables? Nous ne le pensons pas, d'autant que des objets d'étude comme l'État, la noblesse ou les théories et les pratiques judiciaires ont permis de relever – malgré tous les facteurs de diversité – une paradoxale cohérence entre des territoires aussi différents que la Hongrie, la Provence, l'Italie du Sud, la Lorraine ou le Maine et l'Anjou. Il convenait de poursuivre l'enquête en ouvrant de nouveaux dossiers. Plus encore, et c'est ce qui nous a guidé dans le choix du thème de ce colloque, il nous a semblé qu'en dépit de réalités sociales forcément contrastées d'un territoire à l'autre, l'étude du clergé était particulièrement susceptible de fournir des éléments de convergence. Les fonctions de l'Église, son organisation internationale, ses institutions (pour l'essentiel) universelles constituent autant de facteurs d'homogénéité des cadres à l'intérieur desquels le clergé doit remplir les missions qui lui sont dévolues. Mais plutôt que de se pencher sur l'histoire institutionnelle, nous avons choisi de privilégier un thème transversal : la formation intellectuelle et la culture du clergé, en se limitant à la culture savante. La circulation des hommes – notamment des gens d'Église – entre les territoires angevins a-t-elle été à l'origine d'échanges culturels au cours de notre période<sup>5</sup>?

Dans quelle mesure peut-on en effet parler d'Europe angevine? Il nous faudra évidemment écouter et lire l'ensemble des interventions de ce colloque pour le savoir. En attendant, on peut déjà formuler deux observations préliminaires. La première concerne les

<sup>5</sup> Sur cette notion, voir en dernier lieu *Les échanges culturels au Moyen Âge* (Actes du 32<sup>e</sup> Congrès de la S.H.M.E.S, Université du Littoral-Côte d'Opale, 2001), Paris, 2002 (*Publications de la Sorbonne. Série Histoire ancienne et médiévale*, 70).

universités. Tous les territoires angevins, la Lorraine mise à part, ont compté à un moment au moins une université : Naples et Angers dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les villes hongroises de Pécs (de 1367 à la fin des années 1380) et d'Óbuda (de 1395 à 1403 puis de 1410 à 1418), ainsi qu'Aix-en-Provence, dont l'université fondée en 1409 dispensa dès lors les Provençaux de fréquenter les centres d'études d'Avignon, de Montpellier ou de la péninsule italienne. Il sera donc nécessaire d'apprécier les effets de la présence de ces universités dans la formation intellectuelle du clergé, séculier comme régulier, même si elles n'ont pas forcément compté parmi les plus célèbres de l'Occident médiéval. Deuxième remarque : tous les territoires angevins ont abrité des couvents appartenant aux ordres mendiants; avec un degré d'ancrage dans la société très variable, il est vrai (plus fort en Provence et dans le Royaume de Naples qu'ailleurs), mais partout les *studia* des Mendiants ont contribué à la formation des frères. Dans le questionnaire élaboré en vue de la préparation de ce colloque, nous avons écarté l'étude institutionnelle des universités et *studia* mendiants; non seulement parce que le sujet est déjà bien balisé<sup>6</sup>, mais également afin de porter l'accent sur la nature de l'en-

<sup>6</sup> L'abondante bibliographie relative aux universités n'a pas sa place ici. Pour les Mendiants en général, *Le scuole degli ordini mendicanti (secoli XIII-XIV)*. XVII Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale, Todi, 1978, et tout récemment *Studio et studia : le scuole degli ordini mendicanti tra XIII e XIV secolo* (Atti del XXIX Convegno internazionale della Società internazionale di studi francescani, Assisi, 2001), Spolète, 2002. Pour les Prêcheurs, W. A. Hinnebusch, *The history of the dominican order. T. 2 : intellectual and cultural life*, New York, 1973, et M. Mulchaney, *The Dominican studium system and the universities of Europe in the thirteenth century*, dans *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales* (Actes du colloque international de Louvain, 1993), Louvain-la-Neuve, 1994, p. 277-324. Pour les Mineurs, *Francescanesimo e vita universitaria* (Atti del XVI Convegno della Società internazionale di studi francescani), Assise, 1990, et B. Roest, *A history of Franciscan education (c. 1210-1517)*, Leyde-Boston, 2000. Pour la Provence, outre C. Douais, *Essai sur l'organisation des études dans l'Ordre des frères Prêcheurs au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (1216-1342)*. Première Province de Provence, Province de Toulouse, Paris-Toulouse, 1884, plusieurs volumes de la collection des *Cahiers de Fanjeaux* contiennent des études de cas, notamment les t. 8 : *Les Mendiants en pays d'oc au XIII<sup>e</sup> siècle* (Toulouse, 1973); t. 10 : *Franciscains d'oc : les Spirituels (1280-1325)* (Toulouse, 1975); t. 16 : *Bernard Gui et son monde (1261-1331)* (Toulouse, 1981); t. 32 : *La prédication en pays d'oc (XII<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> s.)* (Toulouse, 1997); t. 35 : *Église et culture en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)* (Toulouse, 2000); et t. 36 : *L'Ordre des Prêcheurs et son histoire en France méridionale* (Toulouse, 2001). Pour la Hongrie, mise au point récente dans : B. Romhányi, *A koldulórendek szerepe a középkori magyar oktatásban* [Le rôle des ordres mendiants dans l'instruction en Hongrie médiévale], dans K. Szende (dir.), *A magyar iskola elsőévszázadai (996-1526)*, Győr, 1996, p. 35-40; en français : J. Kloczowski, *Les ordres mendiants en Europe du Centre-Est et du Nord*, dans *L'Église et le peuple chrétien dans les pays de l'Eu-*

seignement dispensé dans ces écoles et leur contribution à la culture développée dans les milieux ecclésiastiques. On ne saurait en effet apprécier le niveau intellectuel des clercs et leur culture, sans examiner le contenu de leur formation.

Nos objectifs sont modestes. Le souci de limiter le nombre des communications et l'état de la recherche dans les différents territoires envisagés interdisent à l'évidence toute prétention à l'exhaustivité. Pour les mêmes raisons, il nous a fallu renoncer – et c'est bien regrettable – à établir des comparaisons systématiques entre les différents territoires angevins pour chacun des thèmes et sous-thèmes abordés pendant cette rencontre. Notre ambition est simplement d'établir un état des recherches déjà effectuées ou en cours, et d'éclaircir certaines zones restées jusqu'à présent dans l'ombre de manière à susciter de nouvelles enquêtes.

Trois approches complémentaires ont été privilégiées dans l'organisation de ce colloque. La première concerne le niveau de culture des différents groupes du clergé, à commencer par les moines, dans les royaumes de Naples et de Hongrie; les séculiers sont envisagés à tous les niveaux de la hiérarchie : le clergé paroissial – dont l'exemple hongrois nous dira si l'image traditionnelle de desservants ignorants, véhiculée tant par les statuts synodaux ou les comptes rendus de visites pastorales que par certaines œuvres littéraires, est fondée ou non –, les chanoines des cathédrales<sup>7</sup>, et enfin les évêques<sup>8</sup>.

L'étude des livres et des bibliothèques ecclésiastiques – privées comme institutionnelles – est une autre façon d'appréhender la culture des groupes cléricaux et des individus qui appartiennent à

*rope du Centre-Est et du Nord (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.). [Actes du colloque de Rome, 1986], Rome, 1990 (Collection de l'École française de Rome, 128), p. 187-200.*

<sup>7</sup> Pour l'Anjou, J.-M. Matz, *La culture d'un groupe clérical : les chanoines de la cathédrale d'Angers (milieu XIV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle)*, dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, 88, 2002, p. 21-40. Pour la Hongrie, R. Békefi, *Székesegyházi iskoláink szervezete az Anjoukorban* [L'organisation des écoles cathédrales hongroises à l'époque angevine], dans *Századok*, 31, 1897, p. 125-136, 210-220, 298-308; K. Körmeny, *Literátusok, magiszterek, doktorok az esztergomi káptalanban*, [Lettrés, maîtres et docteurs dans le chapitre d'Esztergom], dans E. Fügedi (dir.), *Művelődéstörténeti tanulmányok a magyar középkorról*, Budapest, 1986, p. 176-202. Pour la Lorraine, D. Parmentier, *Gens d'Église et société en terre d'Empire : le chapitre et la collégiale de Saint-Dié en Lorraine (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 1995.

<sup>8</sup> Pour la Hongrie, les recherches sur la culture des évêques ne s'intéressent qu'au XV<sup>e</sup> siècle : E. Fügedi, *A XV. századi magyar püspökök* [Les évêques hongrois du XV<sup>e</sup> siècle], dans *Történelmi Szemle*, 1965, p. 477-498; traduction anglaise abrégée : *Hungarian bishops in the Fifteenth Century. Some statistical observations*, dans *Acta historica* (Szeged), 1965, p. 89-113.

l'institution ecclésiastique, ainsi que ce que l'on pourrait appeler non sans anachronisme leur «formation permanente»; il conviendrait d'ailleurs dans ce domaine d'entreprendre le recensement systématique de la documentation, des inventaires de livres aux manuscrits conservés, notamment dans la perspective d'éditions des sources<sup>9</sup>; ceci constitue en effet un préalable indispensable au développement de la thématique de l'histoire du livre<sup>10</sup>. À titre d'exemple, la riche

<sup>9</sup> À l'image de ce qui a été réalisé en France (A.-M. Genevois, J.-F. Genest, A. Chalandon, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1987) et de l'enquête en cours en Italie (*Libri, lettori e biblioteche dell'Italia medievale (secoli IX-XV). Fonti, testi, utilizzazione del libro*, D. Nebbiai-Dalla Guarda et G. Lombardi (éd.), Paris, 2001 (*Documents, études et répertoires publiés par l'I.R.H.T.*, 13). Les éditions systématiques sont rares; on peut citer pour le Royaume de Naples, outre l'abondante bibliographie sur les églises de Bénévient et du Mont-Cassin, M. Morcaldi, *Codex diplomaticus cavensis*, 8 vol., Naples, 1875-1893. Antérieurement, le mauriste Bernard de Montfaucon avait sélectionné des inventaires (abbaye Saint-Aubin d'Angers, églises de Naples,...) dans *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, 1739. Pour la Hongrie, on dispose maintenant de la liste des manuscrits et livres mentionnés dans les inventaires des bibliothèques hongroises antérieurs à 1526 : Cs. Csapodi, K. Csapodiné-Gárdonyi, *Bibliotheca Hungarica. Kódexek és nyomtatott könyvek Magyarországon 1526 előtt* [*Codices et livres imprimés présents en Hongrie jusqu'en 1526*], Budapest, 1988-1994, 3 vol.

<sup>10</sup> Quelques bibliothèques provençales ont été étudiées : voir le volume *Livres et bibliothèques (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, 1996 (*Cahiers de Fanjeaux*, 31), pourvu d'une abondante bibliographie; de même qu'en Lorraine : voir par exemple R. Fawtier, *La bibliothèque et le trésor de l'abbaye de Saint-Évre-lès-Toul*, dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 61, 1911, p. 123-156. En Hongrie : voir le volume dirigé par Gy. Székely, *Eszmetörténeti tanulmányok magyar középkorról* [Études d'histoire intellectuelle sur le Moyen Âge hongrois], Budapest, 1984 (en particulier l'article de Cs. Csapodi, *A középkori könyvtári katalógusok eszmetörténeti tükrözése* [Enseignements pour l'histoire de la pensée fournis par les catalogues de bibliothèques médiévales], p. 55-69), et le volume dirigé par E. Fügedi, *Művelődéstörténeti tanulmányok a magyar középkorról* [Études d'histoire culturelle sur le Moyen Âge hongrois], Budapest, 1986 (en particulier les articles d'E. Madas et K. Körmendy). Des études transversales ont également analysé les fonds de manuscrits des ordres religieux, par exemple Th. Falmagne, *Le réseau des bibliothèques cisterciennes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Perspectives de recherche, dans Unanimité et diversité cisterciennes. Filiations, réseaux, relectures du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*. Actes du 4<sup>e</sup> colloque du CERCOR (Dijon, 1998), Saint-Étienne, 2000 (*CERCOR. Travaux et recherches*, 12), p. 195-222, qui souligne d'ailleurs le modeste volume des collections appartenant aux abbayes cisterciennes des territoires angevins. Les Mendicants ont fait l'objet de plusieurs études : W. K. Humphreys, *The Book Provisions of Medieval Friars, 1215-1400*, Amsterdam, 1964; pour l'Italie, D. Nebbiai-Dalla Guarda, *Le biblioteche degli ordini mendicanti (secc. XIII-XV)*, dans *Studio e studia : le scuole, op. cit.*, p. 221-270; pour les Prêcheurs, L. Pellegrini, *I manoscritti dei Predicatori*, Rome, 1999 (*Dissertationes historiae / Institutum historicum Fratrum praedicatorum, Romae*), et pour les Mineurs, A. Bartoli Langeli, *I libri dei frati. La cultura scritta dell'Ordine dei Minoriti, dans Francesco d'Assisi e il primo secolo di storia francescana*, Turin, 1994, p. 283-305. Le monde des réguliers d'Italie, moines des ordres traditionnels et frères men-

collection de manuscrits juridiques que possédait l'abbaye Saint-Aubin d'Angers mérite de toute évidence une étude approfondie, permettant de mieux connaître la culture des moines de ce puissant établissement<sup>11</sup>.

Si la seconde section du programme privilégie les séculiers, prélats d'Italie et de Provence ou chanoines de Hongrie et d'Angers, les Mendians et la Curie pontificale fournissent en revanche l'essentiel du contenu du troisième volet de notre programme consacré aux milieux, aux figures et aux représentations de la culture. Le thème est inépuisable tant l'on sait le rôle majeur des nouveaux ordres apparus au cours du XIII<sup>e</sup> siècle dans le champ de la production et de la médiation culturelles. Si Prêcheurs et Mineurs seront bien évidemment évoqués, on pourra regretter en revanche l'absence des Carmes et plus encore celle des Ermites de Saint-Augustin dont l'importance n'est pourtant plus à démontrer<sup>12</sup>. D'autres milieux ecclésiastiques demeureront également dans l'ombre, tels les chanoines réguliers, et d'autres questions resteront aussi sous silence, comme la culture historiographique développée notamment à l'intérieur des ordres mendians; certes, de récents travaux ont déjà été consacrés à cette forme spécifique de littérature de la mémoire mais il y a tout lieu de penser que beaucoup reste encore à faire dans ce domaine<sup>13</sup>.

La distribution des communications dans un programme de colloque présente toujours un caractère artificiel. C'est particulièrement vrai pour celui-ci : que l'on envisage le degré de formation et de culture à travers des grades obtenus, des livres, des productions

dians, a donné lieu à des comparaisons dans G. Avarucci, R. M. Borraccini Verducci, G. Borri (dir.), *Libro, scrittura e documento della civiltà monastica e conventuale*, Spolète, 1999.

<sup>11</sup> J.-M. Matz, *Les moines et le droit. Enquête sur la culture juridique dans les abbayes du diocèse d'Angers à la fin du Moyen Âge*, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 112, 2005, p. 96-115.

<sup>12</sup> Voir en particulier – même si les territoires angevins sont peu signalés – K. Werner, *Die Scholastik des Späteren Mittelalters. t. 3 : Der Augustinismus in der Scholastik des Späteren Mittelalters*, Vienne, 1983, et A. Zumkeller, *Die Augustinerschule des Mittelalters. Vertreter und philosophische – theologische Lehre*, dans *Analecta augustiniana*, 27, 1964, p. 167-262. Pour leurs études, E. Ypma, *Les études des Augustins*, dans *Les Mendians en Pays d'Oc*, op. cit. et pour leurs productions, E. Ypma, *Les auteurs augustins français*, dans *Augustiniana*, 18, 1968, p. 203-261; 19, 1969, p. 487-531; 20, 1970, p. 347-396.

<sup>13</sup> A. Reltgen-Tallon, *La mémoire d'un ordre : les «hommes illustres» de la tradition dominicaine (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Thèse de doctorat dactylographiée, Université de Paris X-Nanterre, 1999. Pour les Mineurs, B. Roest, *Reading the Book of Franciscan historiography. Intellectual contexts and educational functions of Franciscan historiography (ca. 1250-ca. 1350)*, Groningen, 1996, et I. Heullant-Donat, «Ab origine mundi». *Fra Elemosina et Paolo da Venezia, deux franciscains italiens et l'histoire universelle au XIV<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 1994.

ou des figures marquantes, c'est toujours le même milieu qui se trouve concerné. À la lumière des travaux menés par le passé et des études proposées dans le cadre de cette rencontre, on envisagera deux lectures transversales. D'une part, apprécier la formation intellectuelle et la culture du clergé dans son ensemble, de manière à déterminer par exemple en quoi la culture des clercs se distinguait de celle des laïcs lettrés. Il convient également de tenter de repérer quelles sont les différences au sein même du monde des clercs, chez les réguliers – en particulier entre les ordres monastiques traditionnels et les ordres mendiants – comme dans les rangs des séculiers, et de relever les contrastes géographiques qui ne manqueront pas d'apparaître, si l'assemblage des territoires angevins est aussi peu cohérent qu'on peut le penser a priori...